

Questions orales

[Traduction]

Edi n'est que le deuxième Canadien à remporter une médaille olympique en ski. Son exploit n'a d'égal que la victoire de Steve Podborski à la descente masculine aux Jeux olympiques d'hiver, à Lake Placid, en 1980. Cet exploit, Edi Podivinsky le doit à la détermination avec laquelle il a su vaincre l'adversité et la douleur physique. C'est un athlète à la hauteur des défis de son sport.

Le sport est au coeur de l'identité canadienne. Les Canadiens en retirent un sentiment de fierté, de respect mutuel et de confiance en eux.

Conscient de la richesse de notre patrimoine sportif, le gouvernement canadien est fier de participer au développement du sport et à la formation d'athlètes qui deviendront des héros à l'instar d'Edi Podivinsky.

[Français]

Au nom de tous les députés, j'aimerais transmettre mes sincères félicitations à Edi Podivinsky pour son exploit remarquable.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LE CRIME ORGANISÉ

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition): Monsieur le Président, l'émission *Le Point* de Radio-Canada a diffusé hier soir un témoignage d'un contrebandier qui confirme les liens étroits établis entre les warriors et le crime organisé de Montréal.

Dans un autre article publié aujourd'hui par le journaliste Michel Vastel, nous apprenons que la GRC a annulé, cet automne, deux opérations policières qui devaient s'effectuer sur une réserve mohawk aux environs de Montréal.

Est-ce que le solliciteur général, ou le premier ministre, peuvent nous dire s'ils ont obtenu de la GRC des réponses aux questions que j'ai posées hier concernant la participation des warriors à certaines activités criminelles du crime organisé de Montréal?

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, j'ai discuté du sujet avec le commissaire de la GRC ce matin. Il m'a informé que la GRC fait respecter la loi partout au pays et que la GRC n'a aucune connaissance d'un entrepôt de drogue sur une réserve autochtone dans la région de Montréal.

J'aimerais ajouter que l'on doit prendre très au sérieux les informations qui m'ont été fournies par le commissaire de la GRC qui est un des leaders de la force policière partout dans le monde.

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition): Monsieur le Président, avec toute la déférence et le respect que nous avons pour le travail de la GRC, nous pouvons tout de même nous demander comment la GRC peut savoir ce qui se passe là-bas si elle n'y va pas.

Deuxièmement, je me demande comment on peut concilier la réponse du ministre avec le témoignage de cette personne qui était à la télévision hier soir et qui disait avoir visuellement pris connaissance des faits que je viens de rapporter.

Il y a le premier ministre qui dit: Nommez un nom! Qui, qui? Eh bien, je peux lui nommer le ministre Claude Ryan, du gouvernement du Québec, qui a été responsable pendant plusieurs années de la Sûreté du Québec, et qui a dit hier savoir depuis plusieurs années qu'il y avait une coopération établie entre le crime organisé et les warriors. Peut-être que la GRC pourrait parler à la Sûreté du Québec, ou que le solliciteur général pourrait parler à ses homologues québécois.

La question que je voudrais poser encore une fois au solliciteur général est la suivante: Est-ce qu'il peut nous indiquer qui, au niveau du gouvernement fédéral, au niveau politique ou autrement, a donné l'ordre d'annuler une importante opération policière, qui a été montée en décembre dernier, conjointement par la GRC et la Drug Enforcement Agency sur un territoire de réserve? Qui a annulé cette opération? En décembre dernier, il y avait un gouvernement ici.

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, c'est évident que je ne peux pas commenter les activités opérationnelles de la GRC. Est-ce que le chef du Bloc québécois désire, par ses questions, nuire à la possibilité d'avoir de bons résultats à de telles enquêtes. Je dois me demander pourquoi il me pose de telles questions actuellement.

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le leader de l'opposition se fait le relais de questions qui se posent partout au Canada, qui sont illustrées par des images télévisées, par des reportages dans les journaux. C'est une question extrêmement légitime. Nous avons le droit de savoir. Les électeurs et les électrices du Canada et du Québec ont le droit de savoir si la loi est respectée, s'il y a dans ce pays des zones interdites pour le respect de la loi. Et le solliciteur général a le devoir de répondre à ces questions.

• (1420)

Et parlant de question, je lui en poserai une autre, encore plus pointue: Est-ce qu'il peut nous confirmer les allégations, parues dans les journaux d'aujourd'hui, voulant que le chef de l'escouade CHOC, chargée de la lutte anti-drogue à la GRC, empêche ses agents de poursuivre les filatures et les arrestations sur le territoire des réserves?

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je peux assurer le chef du Bloc populaire, pardon, du Bloc québécois. Ce n'est pas tout à fait «populaire» en ce moment.

Des voix: Très populaire!

M. Gray: Donc, je peux assurer le chef du Bloc québécois qu'il n'y a aucune zone interdite dans ce pays, y inclus les réserves autochtones. Je ne peux pas confirmer les allégations de M. Vastel dans son article qui a paru aujourd'hui, mais je peux répéter que le gouvernement a bien l'intention de faire respecter